Anciens Combattants Canada : fiers d'être au service des anciens combattants du Canada

Été 2010

english on other side

Le SSBSO pour la famille au grand complet — même les enfants

De l'extérieur, Simon ressemble à tous les garçons de 14 ans. Il aime les jeux vidéos, faire du sport et se tenir avec ses amis. Mais Simon et sa famille cachent un secret. Le père de Simon prend sa retraite de la vie militaire après 20 ans de service et il vit avec une blessure de stress opérationnel (BSO). À part sa famille, personne n'est au courant.

Heureusement, la mère de Simon a entendu parler du programme Soutien social; blessures de stress opérationnel (SSBSO) et a compris qu'il était possible d'obtenir de l'aide. Elle a fait un appel qui a changé sa vie.

Apprendre à vivre avec quelqu'un atteint d'une blessure de stress opérationnel peut s'avérer un défi de taille pour la famille au grand complet. Il faut apprendre à reconnaître les éléments déclencheurs des réactions chez la personne et tenter de les atténuer. Le conjoint doit apprendre à composer avec les défis auxquels la famille est confrontée et à prendre soin de sa personne s'il veut, à son tour, prendre soin des autres.

La mère de Simon assiste régulièrement à des réunions de groupe et ne se sent plus seule. Elle a appris à surmonter ses difficultés et à connaître les ressources qui existent dans sa collectivité. Si elle a besoin de plus d'aide, particulièrement pour les enfants, le SSBSO lui indique où elle peut obtenir de l'aide pour apprendre aux enfants à vivre avec un parent ayant une BSO.

Le programme SSBSO consiste en un réseau de coordonnateurs de soutien par les pairs et de coordonnateurs de soutien par les pairs pour les familles. Ces coordonnateurs ont tous eu, un jour, besoin d'aide pour composer avec une BSO. Compte tenu qu'aujourd'hui ils se portent mieux, ils sont en mesure d'aider les autres. Leur tout premier rôle est d'écouter. Ils comprennent les difficultés de vivre avec une BSO et peuvent aider en offrant de l'aide personnalisée ou en groupe aux militaires vivant avec de telles difficultés.

En plus de cette aide, les coordonnateurs de soutien par les pairs du SSBSO aident les familles de militaires morts durant l'exercice de leurs fonctions à vivre leur deuil. Le SSBSO est un programme national offert conjointement par Anciens Combattants Canada et le ministère de la Défense nationale.

Pour plus d'information sur le programme SSBSO, consultez le site Web d'Anciens Combattants Canada au **www.vac-acc.gc.ca** et faites une recherche sur « SSBSO ».

(Simon est un nom fictif; cependant Simon représente un grand nombre de jeunes qui ont bénéficié du programme SSBSO.)

24/7

De l'aide 24 heures sur 24

Pour recevoir de l'aide dans les temps difficiles, vous et votre famille pouvez téléphoner au Service d'aide téléphonique d'Anciens Combattants Canada au **1-800-268-7708**. Vous aurez alors accès à des services de counselling gratuits, confidentiels et professionnels. Si vous êtes malentendant, composez le **1-800-567-5803**.

Peu importe votre problème, nous voulons vous aider.

Salut!

Vol.8, Nº 3

Salut! est publié par Anciens Combattants Canada. Le contenu de cette publication est protégé par un droit d'auteur. Les articles peuvent être repris en tout ou en partie sous réserve d'une mention de référence acceptable à *Salut!* et, s'il y a lieu, à l'auteur et/ou au photographe.

Vos suggestions et vos commentaires sont les bienvenus. Veuillez nous les envoyer à :

Anciens Combattants Canada
C. P. 7700
Charlottetown PE C1A 8M9
À l'attention de : La rédaction, ***Salut!***
ou
Courriel : salute@vac-acc.gc.ca

Anciens Combattants Canada veille à l'authenticité des renseignements fournis au moment de la publication. Il ne peut toutefois donner aucune garantie quant à ces renseignements, y compris, mais non de façon limitative, leur exactitude, leur intégralité, leur fiabilité ou leur pertinence dans tout contexte donné. Toute garantie donnée en ce sens est formellement désavouée. Les renseignements sur la santé et le bien-être ne constituent pas des conseils médicaux et ne doivent en aucun cas remplacer les consultations auprès de professionnels de la santé reconnus.

ISSN : 1499-495X
Nº d'entente avec la Société canadienne des postes : 40064817

Recyclez ce journal : remettez-le à un ami!

Salut! est offert en gros caractères et sur bande sonore. Si vous désirez recevoir la publication sur un support de substitution, veuillez en informer la rédaction. Pour de plus amples renseignements concernant les articles de ce numéro, veuillez composer, sans frais, le **1-866-522-2022**.

Message du ministre

Depuis ma nomination à titre de ministre des Anciens Combattants, j'ai eu maintes fois l'honneur de rencontrer des Canadiens et des Canadiennes qui ont servi leur pays avec une grande fierté. Qu'ils aient servi il y a longtemps ou qu'ils viennent à peine de reprendre la vie civile, les précieux conseils et commentaires que j'ai entendus au fil de nos conversations m'ont aidé à élaborer un plan d'action qui, selon moi, changera la façon de les aider au Ministère.

Le ministre des Anciens Combattants, Jean-Pierre Blackburn, en compagnie de M. Guy Lavergne, un ancien combattant de la guerre de Corée, durant le service commémoratif au Mur national du Souvenir des vétérans de la Corée situé au cimetière Meadowvale à Brampton, Ontario. Le ministre Blackburn a récemment dévoilé ses priorités afin d'améliorer les services pour tous les anciens combattants.

Voici les cinq priorités de ce plan pour l'an prochain :

1. Vérifier l'utilisation de l'indemnité d'invalidité forfaitaire.
2. Réduire les délais et la bureaucratie.
3. Améliorer le service à la clientèle.
4. Sensibiliser davantage les Canadiens, en particulier les Québécois, à propos des réalisations de nos anciens combattants, y compris celles des vétérans de l'ère moderne.
5. Accroître la participation du secteur privé à la commémoration.

Vérifier l'utilisation de l'indemnité d'invalidité forfaitaire est à mon avis de première importance. J'ai déjà demandé à ce que l'on communique avec des clients à qui on a accordé une indemnité pour savoir comment celle-ci les a aidés. Des 1 000 clients à qui on a parlé, 85 p. 100 ont dit que l'indemnité les a aidés, eux et les leurs, à reprendre la vie civile et que c'est loin d'être de l'argent gaspillé. D'ailleurs, 71 p. 100 ont même indiqué avoir investi une partie de l'indemnité reçue. Même si je juge important de mentionner qu'on accorde d'autres avantages financiers, dont l'allocation pour perte de revenu et l'allocation pour invalidité permanente pour les vétérans en réadaptation, je tiens à m'assurer que l'indemnité d'invalidité est utilisée de la meilleure façon possible.

Ma deuxième priorité porte sur le temps d'attente et la bureaucratie. J'ai promis de réduire du tiers le temps d'attente des décisions prises au sujet des prestations d'invalidité. Je suis heureux des progrès déjà accomplis dans ce domaine. On a éliminé l'arriéré des demandes d'indemnité à traiter; on a délégué un plus grand pouvoir décisionnel au personnel des points de service; on simplifie les questionnaires médicaux et les formulaires; et on envisage des changements sur le plan technologique afin de pouvoir répondre plus rapidement aux questions des clients.

Troisièmement, il faut continuer à améliorer le service à la clientèle. Nos clients changent, notre façon de les servir doit elle aussi changer. C'est pourquoi, on voit des employés d'Anciens Combattants Canada et des employés de la Défense nationale travailler côte-à-côte dans les 19 centres intégrés de soutien au personnel qu'on a ouverts au pays. Ces centres s'avèrent un excellent investissement et ils donnent d'heureux résultats.

Ma quatrième priorité porte sur la nécessité de mieux faire connaître le Ministère au pays, et particulièrement au Québec, ma province d'origine. Je vais me faire un devoir de faire comprendre à chacun des citoyens de ma province l'importance de la commémoration, car, malheureusement, c'est là où l'on organise le moins d'activités de nature commémorative. Je veux que tout le monde au pays sache que les réalisations et les sacrifices de nos anciens combattants et de nos vétérans ont fait du Canada le pays que l'on connaît aujourd'hui : une terre d'avenir et un pays respecté dans le monde entier.

En dernier lieu, je veux que le secteur privé participe davantage à l'élan commémoratif. Il est essentiel que le grand public et le secteur privé y jouent une plus grande part. Pour y arriver, il faut offrir des moyens nouveaux et novateurs de le faire. Par exemple, à l'automne, le Ministère lancera l'initiative des champions de la commémoration du secteur privé, dont le but est d'inciter les entreprises à organiser des activités de nature commémorative pour leurs employés et le public en général.

Ensemble, nous pouvons apporter des changements positifs pour le plus grand bien de nos anciens combattants et de nos vétérans. Après tout, notre but premier n'est-il pas de leur procurer les services et les soins dont ils ont besoin et qu'ils méritent de la façon la plus efficace qui soit? Ils ne méritent rien de moins.

L'honorable Jean-Pierre Blackburn,
ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture)

Préparer une demande de prestations d'invalidité

Nous sommes à revoir le processus au complet des prestations d'invalidité afin de le rendre plus convivial et de vous offrir un meilleur service.

Un des objectifs de cet exercice est de réduire le temps mis à répondre aux demandes de prestation. Mais nous avons besoin de vous pour y arriver. Rien de plus facile, il suffit de n'oublier aucun renseignement ou document.

Voici les documents dont nous avons besoin :

- Le formulaire de Demande de prestations d'invalidité dûment rempli et signé (PEN 923). Ce formulaire nous fournit tous les renseignements requis pour traiter votre demande.
- Le sommaire de vos dossiers du personnel militaire (SDMP) pour vérifier vos états de service militaire.
- Votre déclaration indiquant le lien entre l'invalidité faisant l'objet de votre demande et votre service militaire ou comment l'invalidité a été aggravée par ce dernier.
- Le formulaire Autorisation de communiquer des renseignements médicaux ou sur le service (PEN 860) dûment signé. Ce formulaire nous autorise à demander votre dossier médical relatif au service. Si vous recevez des prestations d'accidents du travail ou toute autre compensation liée à l'invalidité faisant l'objet de votre demande, vous pourriez devoir signer une autorisation de divulguer des renseignements (PEN 6206).
- Le questionnaire sur la qualité de vie dûment rempli pour chaque affection faisant l'objet d'une demande (PEN 50). Ce formulaire nous permet de déterminer les effets de chacune des affections sur votre qualité de vie.
- La preuve médicale à jour et clairement énoncée de votre invalidité versée dans votre dossier médical relatif au service ou fournie par votre médecin.

Bien que vous soyez responsable d'obtenir et de nous fournir ces renseignements, nous pouvons vous aider à les obtenir au besoin.

Un agent de pension au bureau de district le plus près de chez vous ou un officier d'entraide de la Légion royale canadienne peut regarder votre demande et vous aider à obtenir votre dossier médical et les documents relatifs à votre service ou tout renseignement ou document manquant.

Dès que nous avons tous les renseignements requis, nous traitons votre demande.

Mais avant tout, il faut vous procurer les formulaires nécessaires. Voici comment :

- Vous pouvez télécharger les trois formulaires susmentionnés directement de notre site : **www.vac-acc.gc.ca**.
- Vous pouvez nous téléphoner en composant sans frais le **1-866-522-2022**.
- Vous pouvez vous rendre dans l'un de nos bureaux de district.
- Vous pouvez vous rendre à la filiale de la Légion royale canadienne de votre localité et un officier d'entraide vous aidera.

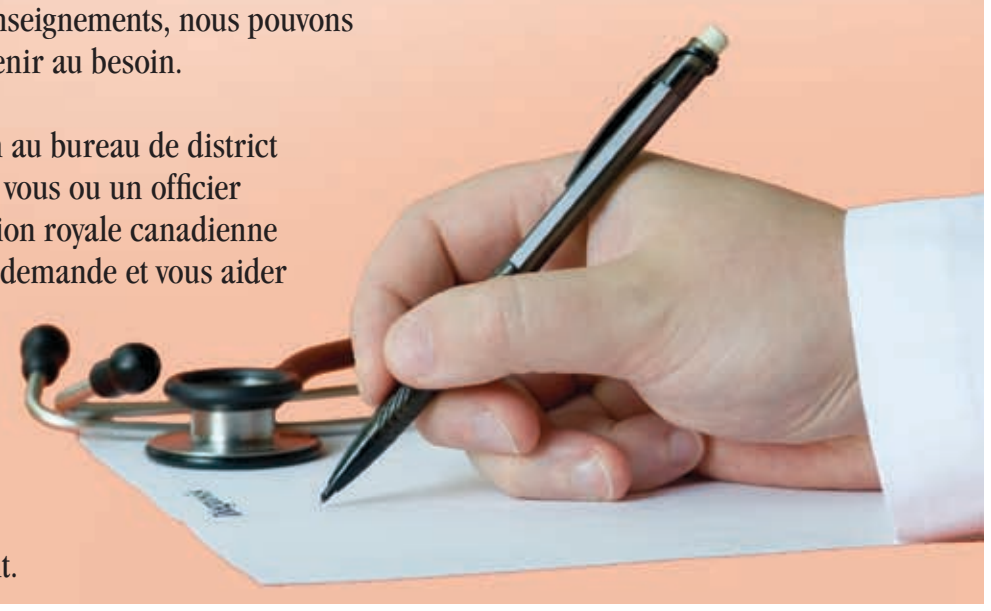

Inauguration d'un nouveau centre destiné aux militaires

Reprendre la vie militaire ou la vie civile n'est pas toujours facile, mais Anciens Combattants Canada (ACC) est là pour aider. En collaboration avec le ministère de la Défense nationale, ACC a établi un réseau de 19 centres intégrés de soutien au personnel, où militaires et vétérans des Forces canadiennes, et leurs familles, obtiennent des services coordonnés à leurs besoins pour favoriser une transition en douceur.

Un nouveau centre, situé à Moncton au Nouveau-Brunswick, vient de joindre ce réseau et l'honorable Jean-Pierre Blackburn, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture), s'est déplacé pour son inauguration officielle.

« Le gouvernement du Canada tient à procurer aux militaires canadiens l'aide et les services dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin et là où ils en ont besoin, a affirmé le ministre Blackburn. On est heureux de collaborer avec le ministère de la Défense nationale et d'offrir aux militaires et aux vétérans des Forces canadiennes un endroit où ils peuvent tout savoir sur les soins et les services auxquels ils ont droit et qu'ils méritent. »

Colonel Gerry Blais (à gauche), directeur de la Gestion du soutien aux blessés, et Mark Milligan, gestionnaire du Centre, en conversation avec le ministre Blackburn après l'inauguration officielle du centre de Moncton.

Les militaires, particulièrement ceux qui ont un problème de santé ou une invalidité, n'ont qu'à se rendre pour se renseigner sur les services que leur offrent les deux ministères. Intégrer tout sous un même toit facilite la vie des militaires et permet aux deux ministères de travailler en étroite collaboration.

« Certains employés disent mieux comprendre la réalité de la vie militaire depuis qu'ils travaillent dans un de ces centres, a ajouté le ministre. Qu'ils répondent à des questions, sachent quel formulaire remettre ou aident un militaire en transition, nos employés sont là pour aider. On s'entraide, un point c'est tout! »

Les centres intégrés de soutien au personnel sont un moyen de garantir aux militaires et aux vétérans des Forces canadiennes, et aux familles de ces derniers, l'accès aux soins et à l'aide dont ils ont besoin quand et là où ils en ont besoin. Ceux qui se préparent à quitter les Forces obtiennent l'information plus facilement et plus rapidement et la transition aux programmes et aux services d'ACC se fait naturellement.

Les services d'ACC visent principalement le rétablissement, la réadaptation et la réintégration, tout en prenant les objectifs suivants en compte :

- Déterminer les besoins pendant la transition de la vie militaire à la vie civile.
- Suivre de près la situation et s'assurer que les besoins sont comblés.
- S'assurer que l'aide et les services requis sont fournis par ACC ou par des fournisseurs externes.

Pour en savoir davantage sur l'aide offerte par ACC, visitez **www.vac-acc.gc.ca** ou composez le **1-866-522-2022** (service en français) ou le **1-866-522-2122** (service en anglais).

Le Projet Mémoire est à la recherche d'orateurs

Le Bureau des orateurs du Projet Mémoire est un programme de l'Institut Historica-Dominion qui donne aux anciens combattants et aux militaires une chance unique de raconter leurs histoires aux jeunes du pays.

Le Bureau des orateurs compte près de 1 500 orateurs bénévoles qui visitent en moyenne 750 écoles et centres communautaires au Canada chaque année. Depuis 2001, le programme a rejoint un million de jeunes, un jalon très important. Le programme a également obtenu l'appui de personnalités importantes, notamment du Général à la retraite Rick Hillier, nommé président d'honneur du Projet Mémoire en janvier dernier à St. John's.

La majorité des bénévoles sont des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée. Le Bureau des orateurs est à la recherche constante de nouveaux bénévoles et il encourage les membres actifs des Forces canadiennes à devenir orateurs. Alors que la guerre en Afghanistan se poursuit, de plus en plus d'enseignants demandent aux militaires ou ex-militaires qui en sont capables de venir parler à leurs élèves de divers sujets d'actualité. Le Bureau juge important d'avoir des orateurs qui représentent le nouveau visage du service militaire au Canada.

Tous les bénévoles sont les bienvenus, peu importe leur expérience chez les militaires. Chaque histoire est unique et s'inscrit dans la grande histoire militaire du Canada. Les bénévoles n'ont pas à investir beaucoup de temps. La plupart effectue une ou deux visites, principalement dans les semaines qui précèdent ou suivent le jour du Souvenir. On demande aux orateurs de fournir leurs coordonnées ainsi que quelques détails concernant leur expérience de service afin de les apparier à une classe ou à une association près de chez eux.

Pour en savoir plus, visitez **www.thememoryproject.com** ou téléphonez à Kailee Novikoff, coordonnatrice du programme, au **1-866-701-1867**, poste 233.

De nouveaux horizons pour les anciens combattants ayant servi en temps de guerre

On dit que chaque personne a une histoire... eh bien les anciens combattants de Millbrook, Nouvelle-Écosse, ont bien des choses à raconter. L'an dernier, le *Glooscap Heritage Centre* a recruté des jeunes et des anciens combattants âgés pour contribuer à la réalisation du projet *Wall of Honour* (le mur d'honneur). De nature commémorative, ce projet vise à recueillir des récits de guerre d'anciens combattants et de monter une exposition visant à faire connaître leurs efforts, leurs sacrifices et leurs réalisations.

Une fois terminé, le projet donnera un aperçu du passé aux générations futures et fera connaître une période de l'histoire qui a changé à tout jamais notre pays.

Le Sergent Ben Martin, ancien membre du *U.S. Marine Corps*, s'est porté volontaire pour s'occuper de ce projet, car il en connaissait l'importance.

« Je pense à toutes ces personnes qui ont servi dans les armées canadienne et américaine. Bien des souvenirs ont commencé à s'estomper et bon nombre de ces hommes ont été oubliés, mais je me souviens de beaucoup d'entre eux. C'est pourquoi je consacre autant de temps à ce projet », affirme M. Martin.

Cette exposition rendra hommage aux soldats américains et canadiens ainsi qu'à la culture autochtone du Canada, car on y intégrera les récits des anciens combattants micmacs de la localité. Les organisateurs prévoient présenter leur exposition ambulante dans différents centres communautaires micmacs de la Nouvelle-Écosse.

Le financement de ce projet provient du programme Nouveaux Horizons pour les aînés de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Son volet Financement d'activités favorisant la participation de la collectivité et le leadership encourage les aînés à contribuer à leurs collectivités en partageant leurs compétences, leur savoir et leurs expériences avec autrui.

Compte tenu du viellissement de la population, des projets comme celui-ci prennent de plus en plus d'importance puisqu'ils permettent d'aider les aînés à continuer de profiter d'une qualité de vie dans leur collectivité, tout en contribuant à celle-ci.

Si vous désirez mettre sur pied un projet semblable ou obtenir de l'information sur le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, visitez **rhdcc.gc.ca/fra/ministeriel/aines/index.shtml**.

1re patrouille de la Force spéciale des opérations (Prince – SGM).

Le Canada se souvient de la campagne de Birmanie

Si l'on demande aux Canadiens quelle a été la contribution du Canada au cours de la Seconde Guerre mondiale, ils répondront le jour J ou peut-être la campagne des Pays-Bas. Ils seront moins nombreux à se souvenir du rôle crucial qu'a joué le Canada en Extrême-Orient, particulièrement en Birmanie, aujourd'hui connue sous le nom de Myanmar. Des 8 000 Canadiens qui ont servi durant la campagne de Birmanie, près d'une centaine se sont rassemblés à Ottawa, le 15 août, à l'occasion du 65e anniversaire du jour de la Victoire sur le Japon.

Dans la jungle dense et dans les montagnes de l'Himalaya, les Alliés combattirent un ennemi féroce pendant la Seconde Guerre mondiale. Le terrain ainsi que cinq mois de mousson firent de l'avance un véritable défi.

En 1943-1944, la 14e Armée britannique, incluant des Canadiens comme le Major Charles Hoey de Duncan, en Colombie Britannique, renversa le cours de la guerre dans le Nord de la Birmanie et dans l'Est de l'Inde par une série de batailles durement gagnées. En février 1944, le Major Hoey mena une compagnie d'infanterie à l'assaut d'une colline occupée par les Japonais et y laissa sa vie. Sa bravoure lui valut la Croix de Victoria, l'une des trois remises à des Canadiens en Extrême-Orient.

La campagne visant à déloger l'ennemi débuta sérieusement à l'automne 1944. Un important effort aérien s'imposait afin de ravitailler l'armée des Alliés qui s'était formée au cours de la guerre – presque un million d'hommes – pendant son avancée dans les montagnes et au plus profond des jungles de Birmanie. Les avions de transport du Canada et d'autres pays se rendirent jusqu'aux lignes ennemies et prarachutèrent du ravitaillement afin de permettre à l'armée de poursuivre sa progression. Il s'agissait d'une tâche périlleuse.

L'aéronef américain B-24 Liberator se révéla un bombardier de longue portée efficace et, très rapidement, la Grande-Bretagne se dota de plusieurs de ces avions géants pour occuper l'espace aérien en Extrême-Orient.

Les membres de l'équipage provenaient bien souvent d'une station de formation canadienne en Colombie-Britannique. Encore aujourd'hui, ils se désignent sous le nom de *Burma Bombers*.

Les Canadiens firent aussi partie de l'Unité de reconnaissance maritime, groupe d'hommes de diverses provenances qui menèrent des assauts en franchissant les cours d'eau en Birmanie. Pendant ce temps, des muletiers escortaient des bateaux remplis de mules provenant d'Amérique du Nord afin de contribuer à l'effort de ravitaillement dans la jungle. Environ 180 Canadiens effectuèrent ce voyage, escortant ainsi plus de 1 600 mules dans des conditions de mer dangereuses.

En 1945, plus de 10 000 Canadiens avaient servi en Extrême-Orient et bien d'autres se préparaient à se joindre en renforts au moment où les bombes atomiques furent larguées sur le Japon. Les Japonais se rendirent sans condition le 15 août 1945. La guerre était terminée. Les Canadiens qui avaient servi avec courage en Brimanie pouvaient enfin rentrer chez eux.

Robert Bradford • Zone de largage,Toungoo (Birmanie août 1945) • MCG 19780780-001 • Collection d'art militaire Beaverbrook • © Musée canadien de la guerre

La GRC apporte une précieuse contribution aux activités d'ACC

Les agents de la Gendarmerie royale du Canada, vêtus de leur tunique rouge écarlate reconnue dans le monde entier, sont devenus une figure importante lors des événements publics honorant la glorieuse tradition militaire du Canada.

Nulle part ailleurs leur présence est autant appréciée que lors des activités d'envergure internationale visant à commémorer les efforts de guerre du Canada en terre étrangère. Bien qu'ACC soit le principal représentant du gouvernement du Canada lors des pèlerinages à l'étranger, il peut toujours compter sur la précieuse collaboration de la GRC durant ces événements spéciaux.

« La GRC est fière d'être un partenaire d'ACC, affirme le surintendant Greg Peters, directeur du Patrimoine. Nous considérons ACC comme l'un des nôtres et nous sommes très honorés de jouer un rôle lors des activités organisées en hommage aux anciens combattants qui ont tant sacrifié au nom des Canadiens. »

Durant les activités tenues à l'étranger, la GRC s'acquitte des responsabilités liées aux cérémonies militaires, notamment en accueillant les délégations officielles et en se faisant porteurs de couronnes pour les dignitaires canadiens, les anciens combattants et les vétérans. La GRC offre également son aide aux anciens combattants et aux autres délégués, et communique avec les services de police régionaux ou nationaux.

La participation de la GRC aux cérémonies organisées à l'étranger honore l'engagement de la police nationale du Canada à l'égard de la commémoration et fait ressortir le fait que les membres actuels partagent les mêmes valeurs que leurs prédécesseurs.

ACC organise des pèlerinages à l'étranger à l'occasion d'anniversaires de batailles importantes, selon un cycle quinquennal. Ces pèlerinages visent à honorer les anciens combattants canadiens pour leurs sacrifices et leurs réalisations et à rendre hommage à ceux qui sont morts au combat durant la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale ou la guerre de Corée. En plus du partenariat avec la GRC, ACC travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Défense nationale et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international lors de l'organisation de ces événements à l'étranger.

Créée dans les années 1870 en raison du besoin d'un service de police national pouvant appliquer la loi dans ses territoires de l'Ouest nouvellement acquis, la Gendarmerie royale du Canada est devenue une organisation reconnue mondialement qui compte aujourd'hui plus de 28 000 membres.

Aujourd'hui, la GRC représente un service de police moderne, quoique fière de son passé. Ainsi, ceux qui portent la tunique rouge occupent une place importante dans l'histoire du pays et sont bien en vue lors de nombreux événements, outre ceux organisés par ACC. Mais rappelons-nous que la GRC est aussi une organisation diversifiée et dynamique qui se distingue par ses services policiers d'avant-garde.

Les efforts du Canada durant la guerre de Corée gravés à tout jamais dans notre mémoire

À mesure que le temps file et que les histoires d'horreur de la guerre de Corée s'estompent dans notre mémoire, il devient de plus en plus important de se remémorer les sacrifices et les réalisations que les Canadiens ont faits au nom de la paix et de la liberté durant cette période.

La contribution du Canada lors de la guerre de Corée fut plus grande, compte tenu de la population du pays, que celle de la plupart des autres organisations des Nations Unies. En effet, plus de 26 000 Canadiens ont servi durant la guerre de Corée et 7 000 autres ont été déployés sur le théâtre des opérations entre le cessez-le-feu et la fin de la guerre, en 1955. La Marine royale du Canada, l'Armée canadienne et l'Aviation royale du Canada ont tous participé aux efforts de guerre.

Cette année marque le 60e anniversaire du début de la guerre de Corée. Le 25 juin 1950, les forces de la Corée du Nord traversèrent le 38e parallèle, franchissant ainsi les frontières de la République de Corée. Ceci marqua le début des hostilités dans ce pays connu sous l'expression « le pays du matin calme ». Les hostilités prirent fin avec la signature de l'Accord d'armistice coréen à Panmunjom, le 27 juillet 1953.

La guerre de Corée fut l'un des plus importants engagements militaires du Canada au 20e siècle. Ceux qui y ont combattu, et nombre d'entre eux qui y ont laissé leur vie, ne seront jamais oubliés.

En tout, le Canada a eu plus de 1 500 pertes en Corée, y compris 516 Canadiens qui s'étaient portés volontaires dans le cadre des efforts déployés par les Nations Unies. De ce nombre, 378 sont enterrés ou commémorés au Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée et 23 au cimetière de Hodogaya, près de Yokohama, au Japon. Les autres sont enterrés dans divers cimetières au Canada.

L'importante contribution du Canada à la guerre de Corée constitue également un jalon dans l'histoire du pays. Après avoir pris part à cette guerre, le Canada s'est engagé dans des missions de paix et, depuis ce temps, il déploie ses soldats partout dans le monde dans le cadre de missions visant à promouvoir la liberté ou à maintenir la paix.

Afin de commémorer la participation du Canada à la guerre de Corée et les sacrifices consentis par nos vétérans, une cérémonie du Souvenir a eu lieu, le 20 juin, au Monument commémoratif de guerre du Canada. La cérémonie a été suivie d'une réception donnée par l'Ambassade de la Corée au Centre national des Arts du Canada, au cours de laquelle il y a eu un spectacle par la troupe de danseurs et de chanteurs *Little Angels* de la Corée du Sud. Cette troupe pleine de talents se produit dans toutes les nations qui ont appuyé leur pays pendant la guerre. La cérémonie et la réception ont été organisées par Anciens Combattants Canada et la section locale de l'Association canadienne des vétérans de la Corée.

À la demande de l'Ambassade de la République de Corée, une cérémonie de dépôt de couronnes a eu lieu le 23 juillet au Monument dédié aux Canadiens tombés au champ d'honneur. Étaient présents M. Yang Kim, ministre des Patriotes et des Anciens Combattants, République de Corée; M. Greg Kerr, secrétaire parlementaire auprès du ministre des Anciens Combattants; madame Suzanne Tining, sous-ministre d'Anciens Combattants Canada; et M. Bill Black, président de l'unité 7, section Ottawa, de l'Association canadienne des vétérans de la Corée.

Le 27 juillet, l'honorable Jean-Pierre Blackburn, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture), a assisté au service commémoratif annuel organisée par l'Association canadienne des vétérans de la Corée au Mur du souvenir des vétérans de la guerre de Corée, à Brampton (Ontario). Ce service est célébré chaque année le jour de l'anniversaire de la signature de l'armistice de la guerre de Corée en 1953. Le ministre Blackburn a déposé une couronne et a participé à la cérémonie des coquelicots. Il a également prononcé une allocution à la réception qui a suivi.

Le ministre Blackburn a accepté l'invitation du ministre coréen des Patriotes et des Anciens Combattants, monsieur Yang Kim, d'assister aux activités qui se tiendront en Corée du Sud à l'occasion du 60e anniversaire de la libération de Séoul.

Photo du haut : Soldats canadiens en marche sur un terrain marécageux (PA 171228). Photo du bas : Vétérans canadiens de la guerre de Corée durant leur service commémoratif annuel au Mur national du Souvenir des vétérans de la Corée à Brampton, Ontario. Le ministre Blackburn était du nombre des dignitaires qui ont assisté au service et il a prononcé une allocution à la réception qui a suivi. Plus de 600 personnes ont rendu hommage aux 516 soldats canadiens morts en Corée.

Sa Majesté la Reine Elizabeth II en conversation avec le ministre des Anciens Combattants, Jean-Pierre Blackburn, sous le regard du premier ministre Stephen Harper. Le ministre Blackburn a eu l'honneur de s'entretenir brièvement avec Sa Majesté lors d'une réception privée donnée à Halifax durant sa récente visite au Canada. La princesse Elizabeth n'était qu'une adolescente lorsque la Seconde Guerre mondiale a éclaté, mais cela ne l'a pas empêchée de servir à titre de mécanicienne et de conductrice d'ambulance. La Reine était à Halifax pour passer en revue les 28 navires de la flotte internationale venus célébrer le Centenaire de la Marine canadienne.

L'Étude sur la vie après le service militaire permet de recueillir de précieux renseignements

Dans le dernier numéro de *Salut!*, nous vous avons donné un aperçu de l'Étude sur la vie après le service militaire, une initiative conjointe d'Anciens Combattants Canada, du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes, et de Statistique Canada.

En fait, l'Étude sur la vie après le service militaire est un programme de recherche qui comprend plusieurs études. Les renseignements recueillis dans le cadre de chacune des études aideront à promouvoir une meilleure santé chez les militaires canadiens.

L'Étude nous permettra de savoir si les programmes en place favorisent une transition et une réinsertion sans problème pour les militaires qui retournent à la vie civile.

Enfin, l'Étude aidera d'autres pays en leur indiquant le manque flagrant de recherches sur la santé après le service militaire.

Voici quelques-unes des études en cours :

- Étude sur le revenu – On a effectué le couplage des données tirées de Statistique Canada et des dossiers de l'impôt sur le revenu afin d'obtenir de l'information sur le revenu et les sources de revenu, au fil des ans, du personnel (actuel et ancien) de la Force de réserve et de la Force régulière. Une analyse des données est en cours. Ne manquez pas de lire le prochain numéro de *Salut!* pour connaître les résultats de l'analyse.

- Sondage sur la transition à la vie civile – Merci aux 3 000 ex-militaires qui ont répondu à ce sondage téléphonique mené par Statistique Canada au printemps dernier. Leurs réponses représentent une précieuse source de renseignements sur la santé, les invalidités ainsi que le statut social et économique de cette partie de la population. Les résultats du sondage seront dévoilés lors du Forum canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans, en novembre 2010.

- Étude des Forces canadiennes sur le cancer et la mortalité – On a effectué le couplage des données contenues dans le dossier des militaires et des données de deux autres bases – la base de données nationale sur la mortalité et la base de données nationale sur le cancer de Statistique Canada. Vous connaîtrez les résultats de cette étude dans un prochain article.

Wounded Warriors.ca aide les soldats et les vétérans

Wounded Warriors.ca, un petit groupe qui fait une grande différence dans la vie des militaires et des vétérans canadiens. Avec l'arrivée d'une nouvelle génération de vétérans, les Canadiens sont nombreux à leur accorder leur appui. Pour Wounded Warriors.ca, cela se traduit par une multitude d'activités de financement au pays.

« La vigueur du fonds fait très certainement honneur à la générosité d'un pays compatissant, affirme Wayne Johnston, capitaine d'armée de Toronto et président-fondateur de Wounded Warriors.ca. Les Canadiens veulent faire leur part et ils s'adressent à nous comme organisme de bienfaisance pour manifester leur soutien. »

En presque quatre ans, le fonds a permis de recueillir près de un million de dollars. Les citoyens canadiens continuent à répondre à ce petit organisme de bienfaisance né d'une des nombreuses tragédies personnelles de guerre.

En septembre 2006, on a demandé à Wayne d'aider la famille d'un soldat gravement blessé, car il était un ami de longue date qui l'avait recruté et enrôlé. Un jour, alors que lui et la famille étaient dans un hôpital militaire en Allemagne, il a constaté que les dispensateurs de soins puisaient à même leurs poches pour procurer des articles et des fournitures aux patients. Il a aussi constaté que ces derniers quittaient le champ de bataille avec à peine plus que leurs habits de combat sur le dos. Wayne a décidé qu'il fallait combler cette lacune. À son retour, il a fondé l'organisme de bienfaisance.

Aujourd'hui, Wounded Warriors.ca a établi un fonds de 30 000 $ pour aider les soldats canadiens hospitalisés en Allemagne et leurs familles à surmonter le moment le plus difficile de leur vie. L'organisme s'investit sur plusieurs autres fronts, dont le financement d'activités sportives à des fins thérapeutiques, d'aide individuelle, d'exposés sur le redéploiement, un programme thérapeutique de marionnettes pour enfants, un projet d'animaux d'assistance et un programme de don d'appareils Segway.

Wounded Warriors.ca est un partenaire d'Anciens Combattants Canada (ACC) dans le dossier des vétérans sans abri, dont certains sont des victimes de blessures de guerre ou de service non visibles.

Lorsqu'ACC a entrepris son travail sur le terrain pour aider les vétérans sans abri, Wounded Warriors.ca, en partenariat avec les sections locales 200 et 2458 du Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada a fourni une Ford Flex assemblée au Canada au Bureau de district de Montréal et la somme de 5 000 $ pour le financement de ses opérations. À Vancouver, il a accordé la somme de 21 000 $ à l'Initiative des vétérans sans abri d'Anciens Combattants Canada.

« Ce que nous constatons c'est que bien des gens avec qui nous entrons en contact nous sont inconnus, indique Adrienne Alford Burt, directrice du Bureau de district de Vancouver. Le fait d'avoir accès à ces sommes aide nos travailleurs de première ligne à apporter du soutien. »

Ces sommes ont permis aux vétérans qui vivent dans la rue d'obtenir des articles de toilette, des billets d'autobus et des bons de repas et aux responsables de l'Initiative d'organiser une chambre pour de courts séjours au refuge local.

« Notre travail est loin d'être terminé à bien des égards, affirme Wayne au sujet de la mission en Afghanistan. Nous avons reçu un vaste soutien de la part des Canadiens au sujet des traumatismes liés au stress opérationnel. Notre prochain défi consiste à changer les mentalités des soldats et des vétérans afin qu'ils aillent chercher de l'aide. »

Photo : Frederic Sune

Un des plus importants programmes de Wounded Warriors.ca est le programme de dons d'appareils Segway. Réalisé en partenariat avec le ministère de la Défense nationale, ce programme consiste en une formation directe et des dons d'appareils Segway à des vétérans ayant des problèmes de mobilité.

« Cela fera (je crois) une énorme différence dans ma mobilité personnelle, affirme le Major Mark Campbell (à droite), un double amputé qui a été l'un des permiers à recevoir un appareil Segway. Lorsque l'on perd une jambe ou que l'on a un autre genre d'invalidité, la mobilité et l'autonomie sont capitales; avec l'autonomie vient la confiance en soi. »

Comment nous joindre

Site Web d'Anciens Combattants Canada :
www.vac-acc.gc.ca
Courriel :
information@vac-acc.gc.ca

Besoin de renseignements sur les services et les avantages offerts aux anciens combattants?
Si vous résidez au Canada, composez l'un ou l'autre des numéros suivants :
Tél. : 1-866-522-2022 (français)
Tél. : 1-866-522-2122 (anglais)
aux États-Unis :
Tél. : 1-888-996-2242
au Royaume-Uni, en Allemagne, en France ou en Belgique :
Tél. : 00-800-966-22421
dans tout autre pays :
Tél. : 613-996-2242

N'oubliez pas de nous indiquer votre numéro de client, si vous en avez un.

Besoin de renseignements sur les décisions relatives aux prestations d'invalidité et aux demandes de révision ou d'appel?
Communiquez avec le Bureau de services juridiques des pensions,
1-877-228-2250

Besoin de renseignements concernant la commémoration?
Tél. : 1-866-522-2022 (français)
Tél. : 1-866-522-2122 (anglais)
Tél. : 1-800-465-7735 (malentendants)

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)
C.P. 9900
Charlottetown PE C1A 8V7
Tél. : 1-877-368-0859
À l'extérieur du Canada
Tél. : 1-902-566-8835
Site Web : www.vrab-tacra.gc.ca

Fonds du Souvenir (renseignements sur les funérailles et l'inhumation)
Tél. : 1-800-465-7113
Site Web : www.fondsdusouvenir.ca

Ligne d'aide d'ACC
Conseils professionnels et confidentiels
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
1-800-268-7708

Bureau de l'ombudsman des vétérans
Adresse postale :
Ombudsman des vétérans
B. P. 18, station B
Ottawa ON K1P 6C3

Depuis le Canada : **1-877-330-4343**
À l'extérieur du Canada : **1-902-626-2919**
Télécopieur : **1-902-566-7582**
Web : **www.ombudsman-veterans.gc.ca**

Pour déposer une plainte :
www.ombudsman-veterans.gc.ca/complaint/introduction-fra.cfm.
Pour connaître le statut d'une plainte et obtenir ou transmettre des renseignements, envoyez un courriel à **info@ombudsman-veterans.gc.ca.**